

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE



MAIRIE DE
BOUHANS-LÈS-LURE
70200

Bulletin municipal

De Bouhans-lès-Lure

2 ÈME SEMESTRE 2016 - N° 55

SOMMAIRE

- MOT DU MAIRE
- INFORMATIONS UTILES
- DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- VIE COMMUNALE ET ETAT CIVIL
- L'ÉCOLE
- LA VIE DES ASSOCIATIONS
- CONTACTS



Le mot du maire

L'année 2016 vient de s'achever, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes.



En dépit de la baisse des concours de l'état, la commune continue à investir que ce soit dans la voirie, la forêt, etc....

En 2017 les investissements les plus importants seront dans la rue du château avec le renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement.

- *la conduite d'eau est portée par le syndicat ABG d'Amblans mais le reste à payer subventions déduites sera à la charge de la commune.*
- *Le syndicat d'assainissement SIABB va renouveler la conduite et refaire les lagunes qui ne sont plus aux normes, des travaux de même envergure sur Adelans sont prévus aussi.*

Le conseil municipal travaille sur d'autres projets pour le bien-être de tous, ils se feront suivant notre budget pour ne pas augmenter nos taux d'impositions sachant que les autres charges de nos concitoyens sont en constante augmentation.

Une information qui concerne beaucoup de monde : le très haut débit avec la fibre optique a été installé cette année. L'armoire de sous répartiteur est installée route de Lure vers l'abri de bus. La mise en service devrait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2017. On vous informera des démarches à faire dès la mise en service.

Le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017.

Éric FRECHIN



**le secrétariat de mairie sera
fermé
du 22 décembre au 4 janvier.**

horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi : 9 h 00 -11 h 30
Jeudi : 9 h 00 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30
Vendredi : 13 h 30 - 16 h 30

Nous contacter:

Tel: 03.84.30.10.03
Fax: 03.84.30.57.44
Mail: Mairie.bouhansleslure@wanadoo.fr

Aide pour vos démarches administratives:

www.service-public.fr

Ou par téléphone le **3939** est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0.12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Recensement Citoyen (Militaire)

Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Les intéressés doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

Le représentant légal du jeune peut demander son inscription sur la liste communale.

Attention : Si la démarche n'est pas faite , le jeune n'obtiendra pas son attestation de recensement et celle-ci devra être obligatoirement être présentée lors d'un examen, d'un concours ou même pour l'inscription à l'auto-école.



Ne manquez pas le recensement !

Permanence Parlementaire:

Jean-Michel VILLAUMÉ, député de Haute-Saône a installé une permanence rue Desault à Lure. Le bureau est ouvert au public :

Le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h

le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h

Tél : 03 84 62 40 20 / Fax : 03 84 62 40 94

Nouveaux arrivants dans le village :

Les nouveaux habitants de notre commune, à qui nous souhaitons la bienvenue, sont priés de venir se faire connaître en Mairie munis de leur livret de famille.

Les Délibérations du 2eme Semestre

Séance du 30 Septembre 2016

- Le tarif des frais de fournitures scolaires est fixé à 33€/élève pour l'année scolaire et les subventions aux coopératives scolaires est fixé à 15€/élève à compter de septembre 2016.
- Désignation de 3 propriétaires pour le renouvellement des membres du bureau de l'AFR (Bresson Vincent, Pichot Gérald et Troutot Christophe).
- Cimetière communal : procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concessions.
- Droit de préemption urbain : conservé par la commune même si la compétence Urbanisme sera gérée par la Communauté de Communes
- Acceptation de l'assiette des coupes de bois comme suit :
 - Vente en bloc façonné des feuillus des parcelles 34 et 9.
 - Délivrance de l'affouage sur pied dans les parcelles 9, 20 et 34.
- Les tarifs des menus produits forestiers 2016/2017 sont les suivants :
 - Houppiers : 5.50€HT le stère
 - Taillis : 5.50€HT le stère
 - Charbonnette: 1€HT le stère
 - Fonds de coupe : 3€HT le stère
- La délivrance des coupes pour l'affouage 2016/2017 se fera dans les parcelles **7,11, 32, 33** de la forêt communale.
- Mode et conditions de partage de l'affouage :
 - ⇒ Partage de l'affouage par feu (un lot par foyer).
 - ⇒ Le partage se fera au plus tard le 28/02/2017.
 - ⇒ Le prix de la taxe d'affouage est fixé à **95 €**.
 - ⇒ Le délai d'exploitation est fixé au 31/05/2017.
 - ⇒ Le délai de vidange est fixé au 31/08/2017.
 - ⇒ Le paiement aura lieu en mairie avant toute exploitation.
- La liste provisoire des affouagistes est arrêtée à 125 feux.
- L'exploitation des grumes dans les parcelles 11, 32 et 33 sera faite par la SARL Lambolley pour un montant estimé de 6256€ HT.

Séance du 9 décembre 2016

- Adhésion au pôle assistance informatique de l'agence départementale ingénierie 70
- Attribution de l'indemnité de conseil du budget communal à M. Ponchon Jean-Paul, nouveau receveur municipal de la trésorerie de Lure
- Approbation de l'enquête publique du Syndicat hydraulique pour le captage de l'eau de la source de la Grande Fontaine..
- Décision modificative du Budget pour l'achat d'un miroir de voirie.
- Contrat de sauvegarde informatique externalisé avec l'entreprise Online Soft de

ELECTIONS



2017 est une année importante sur le plan électoral car vous serez amenés à élire le Président de la République et les députés.

De nouvelles cartes Electorales seront distribuées au mois de mars pour l'ensemble de la population.

Pour les jeunes qui auront 18 ans dans l'année: les personnes atteignant la majorité avant le 22 avril pourront voter pour les élections présidentielles, et celles atteignant la majorité avant le 10 juin pourront voter pour les élections législatives.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales (Afin qu'il n'y ait aucun oubli, MERCI de vérifier cette information avant l'élection au secrétariat de la Mairie).

Pour les retardataires, une permanence aura lieu
le samedi 31 décembre
à la Mairie de 11h à 12h
 (date limite d'inscription sur les listes électorales pour 2017)

23 Avril et 7 Mai :
 Elections Présidentielles
 11 et 18 Juin:
 Elections Législatives



CIMETIERE

Les places de concessions dans le cimetière communal vont bientôt manquer. Afin de palier à ce problème le conseil municipal a engagé une procédure de reprise des concessions abandonnées et des sépultures sans titre de concession. La liste des sépultures concernées est affichée au cimetière et à la mairie. A la fin des 3 ans de procédure, en l'absence de manifestation des familles concernées, les emplacements redeviendront propriété de la commune. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

La Vie Communale

Afin de rendre le village le plus convivial possible et agréable à vivre pour la population, l'année 2016 n'a pas dérogé à ses traditionnels rendez-vous.

- ⇒ Le repas du 14 juillet où le Conseil Municipal invite l'ensemble de la population à un repas champêtre.
- ⇒ Le repas des Aînés est programmé le 15 janvier prochain. Les personnes ne pouvant pas se rendre au repas ont reçu un colis gourmand.
 - 18 personnes de plus de 70 ans partageront ce moment convivial avec le Conseil Municipal
 - 5 colis doubles et 14 colis simples ont été distribués.

Bouhans Lès Lure est un village où la population jeune a considérablement augmenté ces dernières années. La Municipalité pense donc également à eux en offrant en septembre des Cartes Avantages Jeunes et des dictionnaires pour les élèves entrants en CP et en 6eme.

Remise des dictionnaires

11 dictionnaires ont été offerts aux enfants à la rentrée des classes.

CP: Maéva DYRAND
Rayane KALAI
Delinda OLLMANN
Mathéo THOMAS
Maël VIRON

6eme: Chaïma KALAI
Marwa KALAI
Emilien MENIGOZ
Naomi OLLMANN
Théo RUIZ
Emma VIRON

46 Cartes Avantages Jeunes offertes

Comme chaque année, la commune a offert aux jeunes de 11 à 20 ans la carte avantages jeunes.

Cette carte offre de nombreuses réductions et gratuités dans les domaines de la culture et découverte (théâtre, festivals, cinéma, musées, ...), des sports et loisirs (ski, piscines, patinoires, bowlings, parcs de loisirs...), des boutiques et commerces (livres, papeteries, alimentation, habillement...) et des services et vie pratique.



Les Conseillers au travail...

Le samedi 1er octobre, de nombreux conseillers municipaux se sont retrouvés les manches et ont donné de leur temps pour reboucher les trous des chemins ruraux dit du "petit bois" et au bout de la route de Quers.

Le coût des marchandises a été partagé entre la commune et l'Association Foncière.



Résultat du recensement

Suite au recensement de début d'année, nous constatons que la population est stable depuis 2011.

	2011	2016
Résidences Principales	121	124
Résidences Secondaires	2	3
Logements vacants	5	5
Nombre habitants	321	322

État civil



Lily-Rose

Nous adressons nos félicitations à Sébastien et Laura COSTANTINO pour la naissance de Lily-Rose née le 29 Septembre 2016 à Vesoul.



Julie et Fabian

C'est avec fierté et joie que le maire Eric Frechin a célébré le mariage de sa fille Julie avec Fabian GENEY le 30 Juillet 2016.

L'école et le RPI



Spectacle de Noël des enfants

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal a organisé le jeudi 15 décembre son spectacle de Noël à la salle polyvalente d'Amblans, qui a rassemblé les 125 élèves, l'équipe pédagogique et les maires.

Après avoir été accueillis et installés dans le bâtiment, tous ont pu assister à un spectacle de magie avant d'accueillir la célébrité du moment : le Père Noël. Ce dernier a donné à chaque enfant des ballotins de chocolat et des brioches.



- ◇ **Ecole Maternelle de Bouhans-Lès-Lure**
Petite section /moyenne section : 26 élèves
Grande section : 23 élèves
- ◇ **Ecole d'Amblans**
CP/CE1 : 25 élèves
CE2/CM1: 25 élèves
- ◇ **Ecole d'Adelans**
CM1 / CM2 : 26 élèves

Répartition des classes du RPI pour 2016/2017



Les Mômes des 4 Villages

L'association regroupe des parents d'élèves du Regroupement Pédagogiques Inter-communal d'Amblans-Adelans-Bouhans et Genevreville afin d'aider les écoles .

Nouveau Bureau

Lors de l'Assemblée générale du 14 octobre 2016, le nouveau bureau a été voté comme suit:

PRESIDENTE: Mme FILHOL
 VICE-PRESIDENT: M. KALAI
 TRESORIERE: Mme PELLETIER
 SECRETAIRE: Mme LAURENCY

Les contributions de l'Association...

Les différentes manifestations organisées dans l'année scolaire permette à l'association de soutenir financièrement les écoles du RPI...

A ce jour, l'Association a financé du matériel de sport pour l'école d'Amblans pour un montant de 257.60€

Succès pour Le Marché de Noël!

C'est dans une ambiance festive et joyeuse que l'Association des Mômes des 4 villages a organisé un marché de Noël à la salle des fêtes de Genevreville le vendredi 9 décembre à 16h30.

Les parents sont venus très nombreux acheter des plats à emporter (de la tartiflette ou du couscous) préparés par le traiteur Carteron de Lure en s'attendant autour d'un bon vin chaud, de crêpes et de gâteaux dans la convivialité.

Les enseignants (pour les coopératives scolaires) et les Francas (périscolaire) se sont joints à la manifestation en vendant des décorations de Noël.

Marché de Noël



A RETENIR...

**Une vente de
Comté et
Saucisses se
déroulera au
mois de
Février**

Collecte des ordures



Au mois de juin, le Sictom a distribué à tous les foyers du village, un nouveau bac à Ordures Ménagères numéroté. Comme nous vous en avons déjà informé, la redevance incitative est mise en place et par conséquent le nouveau mode de facturation s'effectuera à compter de 2017.

Les collectes du 2ème semestre 2016, vous permettront de faire le point sur les ramassages.

En effet, vous ne serez plus facturés sur le nombre de personnes composant votre foyer puisque la facturation en redevance incitative est établie en partie sur votre utilisation du service

Votre facture sera composée:

D'une part fixe:

Elle correspond à l'accès au service des déchets, c'est-à-dire au financement des coûts fixes comme:

- Le passage du camion
- La gestion des bacs
- La gestion de la collecte sélective
- L'accès aux déchèteries
- La gestion des points d'apport pour le verre

Elle est comparable à un coût d'abonnement de service.

La part fixe est établie en fonction du volume du bac présent au logement.

D'une part variable:

Elle correspond à l'utilisation réelle du service et est calculée en fonction du nombre de présentations du bac à la collecte.

- Il s'agit d'un coût à la levée du bac à Ordures Ménagères (PAS le bac de tri sélectif, bac jaune)
- 3 levées par trimestre sont facturées à prix réduit
- Toute levée supplémentaire dans le trimestre est facturée au tarif normal.
- Le critère de poids n'est pas pris en compte

La part variable est également établie en fonction du volume du bac présent dans le logement.



La commune ne tolérera aucun écart sur les dépôts sauvages.

En résumé :

si le tri sélectif est respecté (Bac jaune) et le volume de votre bac correctement choisi vous pourrez le mettre une fois par mois. (Pas de surfacturation).

Certains voisins se sont déjà arrangés pour alterner la dépose du bac tous les 15 jours.



Pour 2017, le jour de collecte des Ordures Ménagères change. Vous serez désormais collectés le Vendredi des semaines paires.

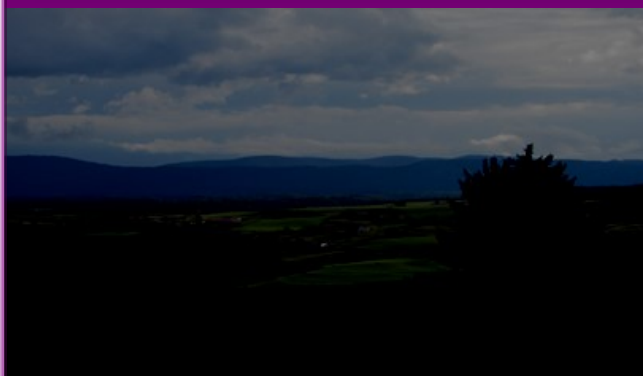
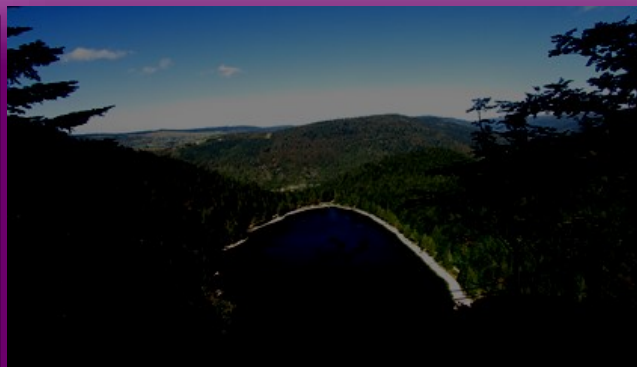


Les Godillots

Après une pause estivale de deux mois, le club de marche « les godillots » s'est remis en ordre de bataille le 15 septembre 2016. Depuis cette date à raison d'un dimanche sur deux et d'un jeudi sur deux, diverses marches aux profils différents ont été proposées :

- ◆ le circuit de « la sylve » à LURE en guise de reprise
- ◆ le lac de BOUZEY (88) vers EPINAL
- ◆ le lac des corbeaux à LA BRESSE (88)
- ◆ le roséria à LA ROSIERE (70)
- ◆ le sentier de la roselière à BELFORT
- ◆ les mille étangs à MELISEY (70)
- ◆ le circuit « des essarts » à FROTEY LES LURE (70)
- ◆ le circuit de l'eau et la pierre à ST GERMAIN (70)

pour ne citer que les principales....



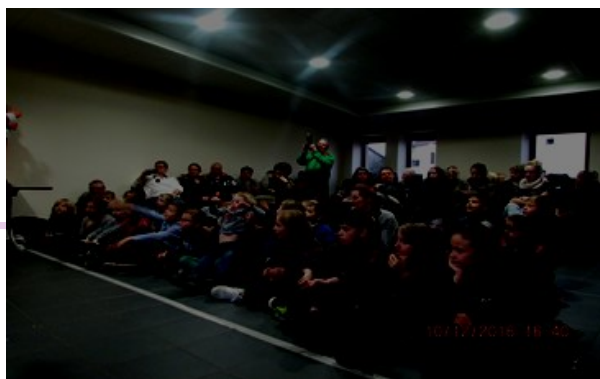
SOUPER DANSANT

Le samedi 5 novembre 2016, les adhérents se sont retroussés les manches pour proposer leur traditionnel souper dansant à la salle des fêtes d'ADELANS. Belle soirée placée sous le signe du cabaret : à cet effet plusieurs des membres avaient revêtu des tenues de circonstances.



Noël à Bouhans Lès Lure

Comme chaque année, les enfants du RPI AMBLANS-BOUHANS LES LURE-ADELANS n'ont pas été oubliés. Au programme du petit après-midi récréatif deux contes de Noël : le chevalier au grand cœur et la lettre au père Noël, une marche aux lampions dans les rues du village et enfin la visite du père Noël venu distribuer quelques friandises. Pour clore ce moment convivial, un chocolat chaud a été servi aux enfants, alors que les parents pouvaient se réchauffer avec du vin chaud.



Les activités sont interrompues durant les fêtes de fin d'année. Elles reprendront à compter du 15 janvier 2017. Toutes les personnes éventuellement intéressées pour rejoindre le club de marche sont les bienvenues.

L'ensemble des godillots vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2017!

AG

**ASSEMBLEE
GENERALE**

ELLE S'EST TENUE À LA SALLE COMMUNALE LE 14 OCTOBRE 2016 EN PRÉSENCE LA PRESQUE TOTALITÉ DES ADHÉRENTS. DEUX NOUVEAUX MEMBRES SONT ENTRÉS AUX BUREAUX POUR PALLIER LE DÉPART DE DEUX ADHÉRENTES AYANT QUITTÉ LE CLUB DE MARCHÉ. LES EFFECTIFS DE MEURENT STABLES.

Le Bodingos

Fête du Pain 2016

Alors que tout avait bien commencé et que l'équipe de bénévoles était plus que motivée, quelques complications sont survenues à quelques jours du jour J. Mais malgré 2 chapiteaux détériorés par des vents violents et un marquage au sol pour les exposants du vide-grenier rendu impossible suite à des fortes pluies, tout était prêt à temps pour faire de cette 18ème édition un grand succès.

Une petite centaine d'exposants avaient répondu présents pour le plus grand bonheur des chineurs qui, dès 06h00, arpentaient les rues de notre petit village pour dénicher les bonnes affaires.



Petite nouveauté cette année : Joëlle et son triporteur ont pu se balader sur le vide-grenier dès 08h00 pour proposer aux exposants café et croissants frais. Un véritable succès !!!

Pour cette année 2016, le Bodingos avait voulu innover pour son animation du samedi soir : pas de concert cette année mais 1 Karaoké géant. Après un début assez timide, on ne pouvait plus arrêter les « chanteurs du samedi soir » qui se sont pris au jeu et ont poussé la chansonnette jusqu'à plus de 2h du matin. *(un grand merci aux habitants proche du centre du village pour leur patience !)*

Dimanche, les animations musicales se sont succédées tout l'après-midi sous un soleil bien agréable. Les démonstrations de Zumba avec *Extrême Force* ou encore de djembé avec le groupe *Répéussions* ont été très applaudies. Fort de son succès de la veille, le karaoké était aussi de la partie.

Cette année encore, notre four communal a permis à nos boulangers professionnels ou amateurs de confectionner des centaines de miches de pain.

Le Bodingos avait eu quelques frayeurs au cours de l'année car le four montrait de grand signe de vieillesse et tous espéraient qu'il tiendrait le coup encore une année. Ce fût chose cas.





Mais cela ne pouvait en être autrement étant donné que pour cette 18^{ème} édition, le père Jean Kita est venu bénir en fin de matinée dimanche le pain ainsi que le four et la fête. Tout un programme !!

Pour permettre de perpétuer ce moment incontournable à Bouhans, le Bodingos a décidé de refaire le four communal et ainsi permettre à l'édition 2017 d'avoir lieu. Les travaux devraient se déroulés pendant les vacances de Pâques. Affaire à suivre ...

Enfin, les visiteurs ont pu se régaler aussi en dégustant les brioches et gâteaux de fêtes réalisés par nos boulangers ou encore le traditionnel jambon au foin accompagné de ses patates aux lardons réalisé par un traiteur Luron. Sans oublier le stand de restauration rapide où vous pouviez déguster saucisses, merguez ou côtelettes accompagnées de frites mais qui, victime de son succès, est tombé en rupture de pain (un comble !!)



Les bénévoles ont travaillé d'arrache pied pour que cette 18^{ème} édition soit réussie et elle le fût !! L'association a vu ses troupes s'agrandir avec l'arrivée de 3 nouvelles recrues : merci à eux pour leur investissement total. D'ailleurs, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter son Président, Jean-François EBERSOLD au 03 84 30 34 20 ou de venir directement pendant la semaine de préparation de la fête en juillet prochain.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 19^{ème} édition de la Fête du pain et la 18^{ème} édition du vide-grenier les 22 et 23 juillet 2017.

Nous tenons aussi encore une fois à remercier Monsieur le maire, la municipalité ainsi que tous les habitants de cette petite commune pour leur patience et leur hospitalité et faire que la Fête du pain soit devenu un moment attendu et incontournable dans la région.

Le bâtiment

Les travaux continuent toujours dans le local de l'association. Les gros travaux terminés, les bénévoles travaillent à l'installation d'une cuisine et à l'aménagement intérieur des locaux (*rangements ...*)

Téléthon 2016

Depuis plusieurs années maintenant, le Bodingos participe au Téléthon en confectionnant des brioches et en reversant la totalité des bénéfices et des dons au Téléthon. Cette année, un de nos boulangers a dû se faire opérer et était donc dans l'impossibilité de réaliser les brioches. C'est pour cela que nous n'avons pu participer à cette édition mais ce n'est que partie remise !

JOYEUX NOEL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS

Contacts utiles



Communauté de commune du Triangle Vert

- 27 grande Rue 03.84.95.89.88
 70240 Saulx
 (Ordures Ménagères, Centre de loisirs, périscolaire...)
- 1 bis rue de l'Eglise 03.84.94.78.95
 70200 Quers
 (Relais Service Public, Espace Public Numérique...)

Eau et Assainissement

- Syndicat d'eau ABG 03.84.30.23.80
 2 rue de l'Eglise
 70200 Amblans et Velotte
 Président : Bernard LAMBOLEY
- Syndicat d'Assainissement du Bourbier 03.84.30.10.03
 6 grande rue
 70200 Bouhans Les Lure
 Président : Éric FRECHIN

Ecole

- Ecole Maternelle de Bouhans Les Lure 03.84.62.83.47
 10 grande rue
 70200 Bouhans Les Lure
 Directrice du RPI : Mélanie MINERVINI

Associations de Bouhans Les Lure

- L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) 06.87.23.11.89
 Président : Bernard LAMBOLEY
- Les Bodingos 03.84.30.34.20
 Président : Jean-François EBERSOLD
- Les Godillots (Club de Marche) 03.84.30.23.88
 Présidente : Marie-Thérèse MUNIER
- Les Mômes des 4 villages
 Présidente: Chantal FILHOL

Divers

- Trésorerie de Lure 03.84.62.41.40
- Trésorerie d'Echenoz la Méline (Ordures Ménagères) 03.84.76.34.64
- Sictom (gestion des ordures ménagères) 03.84.78.09.52
- Mail : sictom@sictomvds.com